

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 février 2015

NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 2529)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL850

présenté par
M. Dussopt, rapporteur

ARTICLE 12 TER

A l'alinéa 11, substituer aux mots : « conformément à », les mots : « en application de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.